



Lancement de la 13ème édition du Prix Orange de l'Entrepreneur Social en Afrique et au Moyen-Orient (POESAM) 2023

Introduction

La société **ORANGE MIDDLE EAST AND AFRICA**, Société anonyme, au capital de 1 391 185 791,36 euros, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 307 299 248 dont le siège social est sis 12, rue Rouget de Lisle, 92130 Issy-les-Moulineaux (ci-après dénommée « **Orange MEA** » ou « **la Société Organisatrice** »), organise un concours international intitulé « **Prix Orange de l'Entrepreneur Social Afrique/Moyen-Orient** » (ci-après « **Concours** ») comportant comme précisé à l'article 2 du Règlement International, deux (2) catégories de prix : le Grand Prix International et le Prix Féminin International.

Le Concours est accessible exclusivement en ligne à l'adresse suivante : <https://poesam.orange.com>.

Le Groupe Orange s'implique de façon proactive depuis des années en soutenant des initiatives de social business associant les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique et au Moyen-Orient. A ce titre, le Groupe Orange a lancé depuis 2011 le Concours qui récompense des projets de lancement d'un nouveau produit ou d'un nouveau service qui répondent au triple objectif de participation au développement sociétal, de développement d'une offre innovante et d'intégration des technologies numériques dans la dynamique entrepreneuriale. **Ces projets doivent déjà se concrétiser via un prototype ou une**

expérimentation.

Ce Concours consiste, pour les Participants, à déposer sur le site internet <https://poesam.orange.com> (ci-après le « **Site** ») leurs projets (ci-après le « **Projet** ») conformément aux instructions décrites dans le présent règlement (ci-avant et ci- après le « **Règlement** »).

Déroulement du concours :

Phase nationale du Concours :

Chaque Projet déposé participera à une phase nationale du Concours, organisée dans son pays d'origine (le pays est identifié par le participant lors du dépôt du Projet sur le Site) par la filiale du Groupe Orange présente dans le pays. Chaque pays organise un jury national qui peut désigner jusqu'à un maximum de trois (3) lauréats nationaux.

Le « Grand Prix International » du Concours :

Les trois (3) lauréats nationaux désignés par les pays participeront automatiquement, sans avoir besoin de redéposer leur Projet respectif, au Grand Prix International du Concours organisé par Orange MEA et le grand jury organisé par la Société Organisatrice désignera les 3 grands gagnants du Grand Prix International du Concours du Prix Orange de l'Entrepreneur Social Afrique/Moyen-Orient.

Le « Prix Féminin International » du Concours :

L'identification des Projets éligibles au Prix Féminin International du Concours se fait grâce à un filtre d'identification lors de l'inscription des candidats/participants sur le Site : le Projet est porté par une femme.

La présentation des Projets devant concourir au Prix Féminin International du Concours se fait par chaque pays et particulièrement par la filiale du Groupe Orange présente dans le pays participant au Concours.

Les Projets éligibles au Grand Prix International peuvent tout aussi bien être éligibles au Prix Féminin International pour peu que le filtre d'identification susvisé soit respecté.

La filiale du Groupe Orange présente dans le pays participant au Concours pourra présenter pour le Prix Féminin International jusqu'à un maximum de trois (3) Projets éligibles en comptant les Projets éligibles au Grand Prix International pour peu qu'ils soient éligibles au Prix Féminin

International.

Le grand jury organisé par la Société Organisatrice désignera par la suite la grande gagnante du Prix Féminin International du concours du Prix Orange de l'Entrepreneur Social Afrique/Moyen-Orient.

Le non-respect des conditions de participation énoncées au présent Règlement entraînera la nullité de la participation.

REGLEMENT DU CONCOURS – Phase nationale

Durée :

Les Concours nationaux se dérouleront du 13 mars 2023 (09:00 GMT) au 21 Mai 2023 (21:00 GMT).

La compétition comprend deux étapes : une phase **nationale** se déroule entre **mars et mai** dans les **17 filiales d'Orange**. Les pays désignent chacun jusqu'à trois lauréats et un lauréat du prix féminin. Lors de la seconde phase qui est internationale, les gagnants de chaque pays sont mis en concurrence et un jury international composé de représentants de l'écosystème startup d'Orange se réunit pour désigner les lauréats internationaux du POESAM.

Orange Centrafrique se réserve le droit de reporter, modifier, annuler ou renouveler le Concours si les circonstances l'exigent. Tout changement sera notifié par publication sur le site <https://poesam.orange.com>.

Orange Centrafrique se réserve le droit de reporter la date du début de la phase nationale du Concours si les circonstances l'exigent. Tout changement et spécificités nationales seront notifiés par publication sur le Site <https://poesam.orange.com>.

En tout état de cause, la responsabilité de **Orange Centrafrique** ne saurait être engagée en cas de modification des dates et durée du Concours.

Participants :

La participation au Concours est ouverte aux personnes physiques âgées de plus de 21 ans à la date du lancement du Concours mentionnée à l'article 3 du Règlement international ainsi qu'aux personnes morales en mesure de justifier qu'elles exercent, en toute légalité, leur activité depuis moins de trois (3) ans au jour du lancement du Concours, ayant un accès au réseau internet et disposant d'une adresse e-mail (ci-avant et ci- après le (s) « Participant (s) »).

Sont exclus de la participation au Concours :

- Les personnes physiques de moins de 21 ans à la date du lancement du Concours;
- Les personnes morales qui exercent leur activité depuis plus de trois (3) ans au jour du lancement du Concours ;

- Les personnes ayant concédé des droits à des tiers sur leur Projet proposé;
- Les personnes ayant collaboré directement à l'organisation du Concours (tel que le personnel du groupe Orange issu des services RSE les membres des filiales en Afrique et au Moyen-Orient participant à l'organisation du Prix et/ou à l'évaluation des projets);
- Les professionnels des jurys nationaux et du grand jury ainsi que leurs familles;
- Les personnes physiques et/ou morales qui ne sont pas titulaires d'un compte bancaire.

Il ne sera accepté qu'une participation par foyer/personne morale/poste informatique (même nom, même adresse).

En acceptant le Règlement du Concours, le Participant est informé qu'Orange Centrafrique et Orange MEA peuvent faire toutes les vérifications nécessaires en ce qui concerne l'identité, les coordonnées, l'immatriculation ou la date de naissance des Participants. Toute indication erronée, incomplète ou frauduleuse entraînera l'annulation de la participation.

Le Prix du concours national :

Chaque filiale d'Orange proposera des lots et/ou accompagnement spécifiques au pays. Ces lots seront définis sur les pages pays du Prix sur le site <https://poesam.orange.com> .

Les lots proposés par Orange Centrafrique seront répartis de la manière suivante :

- **1er prix :** Abonnement flybox + combiné en option d'un an avec un forfait de 150Go/ Mensuel + un accompagnement numéraire Orange Money de 1 .000.000 (1 Million de franc CFA)
- **2e prix :** Abonnement flybox d'un an avec un forfait de 60Go/ Mensuel + un accompagnement numéraire Orange Money de 700.000 (Sept cents mille Franc CFA) ;
- **3e prix :** Abonnement flybox de 6 mois avec un forfait de 35Go/ Mensuel + un accompagnement numéraire Orange Money de 500.000 (Cinq cents mille Franc CFA)
- **Prix National Féminin :** Abonnement flybox de 6 mois avec un forfait de 60Go/ Mensuel + un accompagnement numéraire Orange Money de 500.000 (Cinq cents mille Franc CFA)

Le Concours est accessible exclusivement en ligne à l'adresse suivante :
<https://poesam.orange.com>

Ce règlement est complémentaire au règlement du concours international.